

<p>Réseaux et niveaux concernés</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Fédération Wallonie - Bruxelles</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Libre subventionné</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre confessionnel</p> <p style="margin-left: 20px;"><input checked="" type="checkbox"/> libre non confessionnel</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Officiel subventionné</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Niveaux : Secondaire (ordinaire et spécialisé)</p> <p>Type de circulaire</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Circulaire administrative</p> <p><input type="checkbox"/> Circulaire informative</p> <p>Période de validité</p> <p><input type="checkbox"/> A partir du</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Du 09/09/2015 au 16/11/2015</p> <p>Documents à renvoyer</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui</p> <p><input type="checkbox"/> Date limite :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Voir dates figurant dans la circulaire</p> <p>Mots-clés :</p> <p>Certification amis sciences</p>	<p>Destinataires de la circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - A Madame la Ministre de l'Education ; - A Madame la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ; - A Madame et Messieurs les Gouverneurs ; - A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ; - A Mesdames et Messieurs les Echevin(e)s en charge de l'Instruction publique ; - Aux Pouvoirs Organisateurs des écoles secondaires ordinaires et spécialisées libres subventionnées. <p><u>Pour information :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aux services de l'Inspection ; - Aux organisations syndicales ; - Aux Directions des Centres P.M.S. subventionnés ou organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ; - Aux Organisations représentatives des parents d'élèves.
---	--

Signataire		
Ministre /	Administration générale de l'Enseignement	
Administration :	Direction générale de l'Enseignement obligatoire – Lise-Anne HANSE – Directrice générale	
Personnes de contact		
Service ou Association : DGEO – Direction d'Appui – Service des Affaires générales et intergouvernementales		
Nom et prénom	Téléphone	Email
Derycke Cedric	02/690.84.74	cedric.derycke@cfwb.be
Oldenhove Marie-Anaïs	02/690.84.46	marie-anais.oldenhove@cfwb.be
Service ou Association :		
Nom et prénom	Téléphone	Email

Certificat « Amis des Sciences » 2016

- Appel à candidatures -

Madame, Monsieur,

Après le succès de la première édition en 2013, je vous invite à prendre connaissance ci-après des modalités relatives à l'octroi du certificat « Amis des Sciences ».

1. Cadre du certificat « Amis des Sciences »

En vue de dynamiser l'intérêt des jeunes pour les sciences et les techniques et de lutter contre le vieillissement de la population scientifique et technique, il a été décidé - au centre du projet « Espace et Enseignement » développé depuis 2007 dans le cadre d'un partenariat entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA), la Direction générale de l'Enseignement obligatoire et l'Inspection (www.enseignement.be/sciences-espace) - d'octroyer un certificat « Amis des Sciences » aux établissements scolaires secondaires.

Cette certification se base sur la mise en œuvre d'activités fondées sur une démarche de recherche scientifique intégrée dans le projet de l'établissement.

Sa mise en place poursuit principalement les objectifs suivants :

- **valoriser les pratiques développées dans le domaine des sciences et/ou de la géographie par ces écoles ;**
- **encourager d'autres écoles à développer de tels projets ;**
- **soutenir la dynamique de ces écoles en formulant des recommandations.**

Je souhaite donc, par l'intermédiaire de ce certificat, vous inciter à développer au sein de votre établissement des sciences vivantes, attrayantes et accessibles aux élèves afin de les ouvrir davantage aux matières scientifiques et techniques.

2. Qui peut introduire un projet ?

Cet appel à candidatures est ouvert à tous les établissements scolaires d'enseignement secondaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles (tous réseaux et types d'enseignement confondus).

Les projets doivent être introduits par le chef d'établissement ou le Pouvoir organisateur concerné via le formulaire accessible en annexe de cette circulaire ou sur www.enseignement.be/sciences-espace. Les formulaires ainsi complétés doivent ensuite être envoyés via l'adresse mail administrative de



l'établissement ou du Pouvoir organisateur à espace.enseignement@cfwb.be pour le lundi 16 novembre **2015 au plus tard**. Le cas échéant, un formulaire par implantation devra être complété.

Dès réception du formulaire de candidature par l'administration, chaque établissement recevra par mail un accusé de réception du dossier.

3. Procédure de sélection et de suivi

Une **commission chargée d'attribuer les certificats** sera mise en place et présidée par la Direction générale de l'Enseignement obligatoire. Elle sera **composée** :

- de deux inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire et/ou spécialisé ;
- d'un représentant de la DG Enseignement obligatoire ;
- d'un représentant du bureau Esero Belgium ;
- d'un représentant du corps académique ;
- d'un représentant d'une asbl active en matière d'éveil scientifique à l'école ;
- d'un représentant de chaque organe de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs ;
- d'un représentant du cabinet de la Ministre de l'Éducation.

Les étapes de cette procédure seront les suivantes :

1° À partir du 17 novembre 2015, les dossiers seront lus par les membres de la commission d'attribution. Ces derniers évalueront les dossiers selon une grille d'analyse et vérifieront, en priorité, l'adéquation du projet avec les critères d'attribution définis dans la présente circulaire.

2° Du 7 décembre 2015 au 15 février 2016, deux personnes mandatées par la commission d'attribution se rendront sur le terrain afin de faire état de l'avancement du dossier (listes de bonnes pratiques, relevé de traces d'activités expérimentales par les élèves, ...).

3° Suite à ces visites, la commission d'attribution de ce certificat sera invitée à se réunir afin de sélectionner les établissements auxquels sera octroyé le certificat. Les résultats de cette sélection seront annoncés par courrier à partir du 1^{er} avril 2016.

4° Les écoles qui ont déposé un projet recevront de la commission d'attribution une série de recommandations en matière de projets scientifiques à mettre en œuvre.

5° La liste des écoles récompensées sera reprise sur les sites www.enseignement.be/sciences-espace et www.esero.be afin de diffuser et systématiser leurs bonnes pratiques.

6° Les certificats seront remis lors d'une cérémonie officielle qui aura lieu le mercredi 11 mai 2016. À cette occasion, les écoles récompensées présenteront certaines de leurs réalisations scientifiques.



4. Critères d'attribution du Certificat

Trois critères seront considérés comme **obligatoires** dans l'attribution des certificats.

La commission d'attribution veillera ainsi à ce que :

- les activités présentées soient fondées sur une démarche de recherche scientifique ;
- la dimension « projet scientifique » soit inscrite dans le projet d'établissement ;
- l'établissement développe un partenariat avec un acteur du non-marchand concernant une thématique liée aux sciences et aux techniques.

Pour décerner le certificat « Amis des Sciences », la commission d'attribution se basera sur l'évaluation des axes suivants :

- L'organisation et les horaires : pérennité du projet, nombre d'élèves concernés, horaires (périodes octroyées au projet), concertations ;
- Les aspects pédagogiques et éducatifs : démarche de recherche scientifique, interdisciplinarité, savoirs et savoir-faire mis en apprentissage, référentiels utilisés, planification, gestion des traces, pertinence des visites organisées, évaluation, réalisation(s) concrète(s) et/ou action(s) vers l'extérieur ;
- Les partenaires associés au projet : pertinence des collaborations mises en place ;
- Le cadre : organisation de l'espace, matériel et outils disponibles.

5. Soutien

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires lors de la rédaction de votre projet de certification « Amis des Sciences », vous pouvez faire appel au bureau Esero : 02 474 70 66 - denis.cornet@planetarium.be ou à la D.G. Enseignement obligatoire : 02 690 84 74 - espace.enseignement@cfwb.be.

Nous vous invitons également à consulter le site Internet www.enseignement.be/sciences-espace dans lequel vous trouverez des exemples de projets scientifiques mis en place par des établissements scolaires engagés dans le projet « Espace et Enseignement ».

En vous remerciant de votre intérêt et en vous souhaitant d'agréables moments dans la préparation de vos projets.

La Ministre de l'Éducation,

Joëlle MILQUET



Certificat « Amis des Sciences » 2016

- Formulaire de candidature -

À retourner pour le lundi 16 novembre 2015 au plus tard à l'adresse suivante :

espace.enseignement@cfwb.be

① En remplissant le présent formulaire, veillez à être lisible et à compléter uniquement les espaces prévus à cet effet. Si nécessaire, vous pouvez joindre des annexes.

!! MERCI DE COMPLÉTER UN FORMULAIRE PAR IMPLANTATION CONCERNÉE !!

1. Renseignements pratiques

Établissement scolaire : _ _ _

Nom et prénom du chef d'établissement : _ _ _

Niveau : Secondaire ordinaire - Secondaire spécialisé *

Réseau : FW-B - OS - LSC - LSNC *

Adresse postale : _ _ _

Si différent du siège, implantation concernée : _ _ _

Responsable du projet et coordonnées **Nom et prénom :** _ _ _

GSM : _ _ _

Mail : _ _ _

Population scolaire au 15.01.2015 : _ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)



2. Résumé de votre projet « Amis des Sciences »

3. L'organisation et les horaires

3.1. Depuis quand votre établissement est-il engagé dans un projet scientifique ? _ _ _

3.2. Quand envisagez-vous de terminer ce projet ? _ _ _

3.3. Quel est dans votre établissement :

- le nombre de classes participant au projet ? _ _ _
- le nombre d'élèves concernés par votre projet ? _ _ _
- les niveaux d'enseignement concernés (par exemple, 1^{re}, 2^e, ...) ? _ _ _

3.4. Dans le cadre du projet, quelle est la part de périodes octroyées dans les cours de mathématique, géographie, physique, biologie, chimie, ... (périodes fixes par mois, par semaine ou périodes ponctuellement déterminées) pour chaque classe concernée ?

Classe	Math	Géographie	Physique	Biologie	Chimie



4. Le projet d'établissement

L'extrait de votre projet d'établissement se rapportant à votre projet scientifique doit être annexé à ce formulaire (ou, le cas échéant, un addendum au projet d'établissement approuvé par le Conseil de Participation).

① Pour rappel, l'inscription de la dimension « projet scientifique » dans le projet d'établissement est un critère **OBLIGATOIRE**.

5. Les aspects pédagogiques et éducatifs

5.1. Quelles sont les activités novatrices mises en place au sein de votre école afin de développer des sciences vivantes, attrayantes et accessibles aux élèves ?

DESCRIPTIF DE CES ACTIVITÉS NOVATRICES

Activités des élèves et des enseignants – Objectifs

① Pour rappel, le fondement des activités présentées sur une démarche de recherche scientifique est un critère **OBLIGATOIRE**.

5.2. Utilisez-vous :

- les socles de compétences ? OUI – NON *
- les unités d'acquis d'apprentissage (de la 3^{ème} à la 6^{ème} secondaire) ? OUI – NON *
- un programme ? OUI – NON *
Si oui, lequel ? _ _ _
- d'autres référentiels ? OUI – NON *
Si oui, lesquels ? _ _ _



5.3. Possédez-vous une planification du projet ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

5.4. Des visites avec une visée scientifique ou interdisciplinaire sont-elles organisées ?

OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

5.5. De quels types de traces disposez-vous dans le cadre du projet ? (cahiers d'expériences des élèves, référentiels muraux, maquettes, ...)

_ _ _

5.6. Quelles sont les « bonnes pratiques » que vous cherchez à mettre en place ?

_ _ _

5.7. Comment ce projet peut-il être réexploité (en interne ou en externe de votre établissement) ?

_ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)

6. Les partenaires associés au projet

6.1. Votre établissement a-t-il développé des partenariats avec une institution ou un organisme extérieur à l'école dans le cadre de votre projet scientifique ? OUI – NON *

Si oui, précisez : _ _ _

6.2. À quel niveau agissent ces partenaires ? (accompagnement, formations, ressources, ...)

_ _ _

① Pour rappel, la mise en place d'un partenariat avec un acteur du non-marchand concernant une thématique liée aux sciences et aux techniques est un critère OBLIGATOIRE.



7. Le cadre

7.1. Existe-t-il un espace dédié au projet au sein de votre école, des classes, ... ? OUI - NON *

Si oui, précisez : _ _ _ _

7.2. Disposez-vous de matériel ou d'outils à caractère scientifique :

- **accessibles aux enseignants ? OUI - NON ***

Si oui, précisez : _ _ _ _

- **accessibles aux élèves ? OUI - NON ***

Si oui, précisez : _ _ _ _

(* Biffer les mentions inutiles)

Signature du chef d'établissement ou du Pouvoir organisateur concerné et date :

